

Nouveau-nés prématurés

Ecl'Aur :  
Le réseau de santé  
qui accompagne  
le développement  
de l'enfant.



écl'aur



Ecl'Aur est destiné aux enfants hospitalisés  
à la naissance pour prématurité de moins  
de 33 SA.

Ecl'Aur est un réseau  
d'accompagnement,  
de dépistage et de coordination  
de la prise en charge,  
jusqu'aux 7 ans de l'enfant.

## Votre enfant a été hospitalisé à la naissance.

Il va bientôt rentrer à la maison. Sa prématurité ou sa pathologie néonatale peuvent avoir un retentissement au cours de ses premières années. Les études sur la prématurité ont montré que les difficultés éventuelles diminuent si un suivi systématique est instauré. Ecl'Aur met au service des familles un réseau de professionnels de santé : hospitaliers, libéraux et de PMI.

Adhérer à Ecl'Aur vous permettra d'être accompagnés après la sortie de néonatalogie par des professionnels qui s'engagent envers vous et votre enfant. Ils sont en mesure de vous rassurer et de vous orienter vers une prise en charge adaptée, si nécessaire.



Le réseau Ecl'Aur va suivre le développement de votre enfant jusqu'à ses 7 ans.

### Votre enfant est concerné si :

- Vous habitez le Rhône, l'Ain, la Drôme, le nord-ouest de l'Isère ou l'est de l'Ardèche (voir carte au dos)
- Il est né avant 33 SA

### Votre enfant sera suivi par :

- Des médecins, adhérents au réseau, dénommés **Pilotes** : pédiatres hospitaliers, pédiatres libéraux et médecins de PMI. Ils sont formés pour examiner attentivement le développement de l'enfant lors de consultations spécifiques (voir calendrier). Ils coordonnent les soins et les recours aux différents professionnels de santé.
- Des **psychologues** adhérents du réseau qui vous proposeront 2 rencontres à l'hôpital : à 6 mois (entretien) et à 2 ans (test de développement).
- Son médecin **traitant** le voit pour son suivi habituel (vaccins, croissance, maladies infantiles etc.), ce peut être le pédiatre Pilote libéral ou un autre médecin de votre choix.

L'adhésion au réseau ne vous coûte rien.

Les consultations avec le **Pilote hospitalier** nécessitent le passage au bureau des entrées.

# écl'aur



### Fonctionnement pratique

- Le réseau Ecl'Aur vous est présenté durant l'hospitalisation de votre enfant. N'hésitez pas à poser des questions à l'équipe soignante.
- Vous confirmez votre accord en signant la **fiche d'adhésion**.
- Le **dossier de suivi** (classeur) de votre enfant vous est remis lors de sa sortie. La charte du réseau y est insérée. Pensez bien à apporter ce dossier à chaque consultation spécifique Ecl'Aur, avec le carnet de santé.
- Certaines données du dossier de votre enfant sont **informatisées** sur une plateforme de santé sécurisée : **PEPS-Ecl'Aur**. Seuls les professionnels de santé qui suivent votre enfant y ont accès.
- Votre enfant sera suivi **en alternance** par un Pilote libéral et par un Pilote hospitalier. Dans certains cas, le suivi peut-être tout hospitalier ou tout libéral. Vous pourrez choisir votre médecin Pilote libéral dans la **liste des adhérents**.
- Le bébévision est conseillé entre 9 et 15 mois (Rendez-vous à prendre par vous-même)

- Le suivi est organisé selon ce calendrier de consultations .....>
- AC = Age Corrigé = âge de l'enfant s'il était né à terme (40 SA + 3j)



7 ans  
Pilote hospitalier

6 ans  
Pilote libéral (ou PMI)

5 ans  
Pilote hospitalier

4 ans  
Pilote libéral (ou PMI)

3 ans  
Pilote libéral (ou PMI)

24 mois AC  
Pilote hospitalier

24 mois  
Psychologue

18 mois AC  
Pilote libéral (ou PMI)

9 mois AC  
Pilote hospitalier

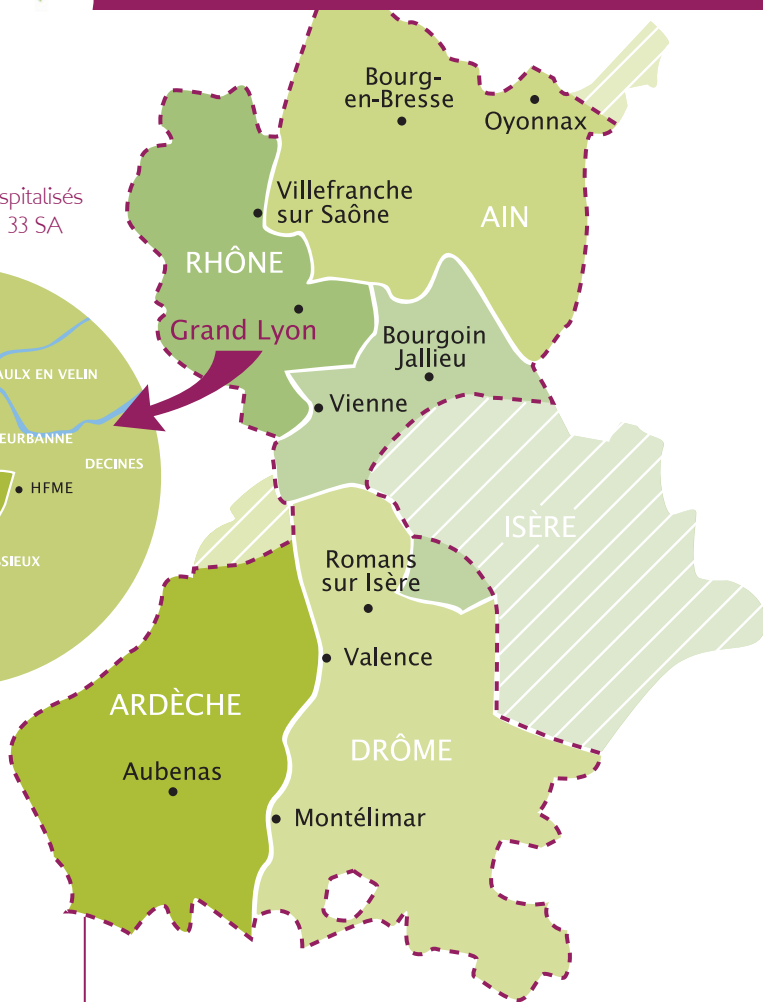
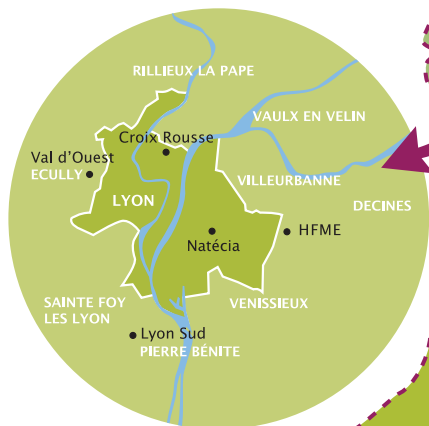
Avant 6 mois  
Psychologue

4 mois AC  
Pilote libéral (ou PMI)

1 mois après la sortie  
Pilote hospitalier

Chaque année, dans le périmètre du réseau :

- 45 500 naissances
- 8 % de nouveau-nés hospitalisés
- 1,4 % de prématurés < à 33 SA



Ecl'Aur est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Autorisation CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) n° I378448 du 14 septembre 2009.

## Coordination du réseau Ecl'Aur

Hôpital de la Croix Rousse  
103, Grande Rue de la Croix Rousse  
69317 LYON CEDEX 04  
Tél : 04 27 85 40 64 - Fax : 04 72 00 41 63  
eclaur@chu-lyon.fr - www.aurore-perinat.org